Congrès national de l'UNSA Retraités

Bagnolet – 2 et 3 février 2015

L'UNSA Retraités regroupe les retraités adhérents de tous les syndicats de l'UNSA avec des représentations très contrastées selon les branches professionnelles car il existe encore de nombreux syndicats qui, tout simplement, ne syndiquent pas les retraités !

Tout se passe pour certains comme si l'action syndicale était réservée aux seuls actifs car inséparable de l'exercice potentiel du droit de grève… ignorant ainsi un quart de la population.

Les plus de 60 ans sont actuellement 15 millions. Ils seront 19 millions en 2025. Cette évolution démographique représente un progrès évident mais surtout un défi considérable pour la société française.

Les retraités, qui sont les actifs d'hier, ne peuvent oublier que les améliorations dont ils bénéficient sont le résultat de l'action menée par eux-mêmes et ceux qui les ont précédés. Mais ils savent aussi que nous vivons dans une société complexe où aucun acquis n'est définitif et où des inégalités importantes subsistent tant pour les actifs que pour les retraités. C'est pourquoi le combat syndical ne s'arrête pas le jour de la retraite !

Ni assistés, ni privilégiés

Bien loin d'être des « assistés » comme certains voudraient le faire croire, les retraités sont des acteurs à part entière de la société :

- en tant que consommateurs, mais aussi par l'aide financière qu'ils apportent souvent à leurs enfants et petits-enfants, ils participent activement au développement économique du pays ;
- dans la vie sociale, tout particulièrement au travers des associations ou des organisations syndicales, ils apportent leurs compétences et leur disponibilité ;
- dans la famille où ils occupent une position « pivot » entre leurs parents parfois dépendants, les enfants à aider et leurs petits enfants qu'ils peuvent aider à garder.

Les retraités ne sont pas non plus des « privilégiés » : si leur niveau de vie et leur taux de pauvreté reste encore très proche de celui des actifs, cette situation risque de se détériorer progressivement au regard des évolutions démographiques et se trouve aggravée par l'ensemble des problématiques liées au vieillissement (en particulier la hausse des dépenses de santé et la perte d'autonomie).

Un projet ambitieux mais réaliste

Le projet de résolution (1) adopté à l'unanimité par le Congrès prend clairement position, de manière réaliste et pragmatique, sur les grandes questions qui se posent aux retraités. Il définit un cadre qui s'inscrit totalement dans les valeurs défendues par l'UNSA avec une double ambition :

- la volonté de fédérer le plus grand nombre de retraités autour de propositions reconnues ;
- la nécessité de coordonner l'action de l'ensemble des retraités des syndicats de l'UNSA.

C'est dans cette perspective que l'engagement syndical des retraités prend tout son sens, celui d'une activité citoyenne authentique permettant d'apprécier, de donner son opinion et d'agir de manière déterminée sur les problèmes de société.

Daniel GAUCHON
Représentant du SI.EN au Bureau National de l'UNSA Retraités

(1) Le projet de résolution est consultable sur le site du SI.EN (rubrique Retraites) et sur le site de l'UNSA.